



**DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
COMMUNE DE GIVRY**

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° R 2017-164

**REALISATION D'UNE TRANCHE
5 Boulevard de Strasbourg – 71640 GIVRY
A partir du lundi 06 novembre 2017**

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 et L 2213.6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code pénal,

Vu la Demande d'Arrêté en date 19 octobre 2017 de l'entreprise SAUR TLE SBPB devant réaliser une tranché (fonçage) pour le compte de M. LAFFAY Fabien, pétitionnaire,

Considérant qu'il est nécessaire dans l'intérêt de la sécurité publique et pour éviter des accidents, de prendre toutes mesures utiles pour régler la circulation et le stationnement.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GIVRY

A R R Ê T É

ARTICLE 1 :

A partir du lundi 06 novembre 2017 et pour la durée des travaux, le Boulevard de Strasbourg sera ainsi réglementé :

Circulation interdite,

Stationnement interdit sur l'emprise des travaux.

ARTICLE 2 :

La signalisation du chantier sera mise en place et entretenue par le pétitionnaire (SAUR).

ARTICLE 3 :

Cet arrêté devra être affiché sur le chantier pendant la durée des travaux.

ARTICLE 4 :

En cas d'intempérie ou autre raison imprévisible, le début des travaux sera reporté de jour en jour. L'application du présent arrêté sera reportée d'autant.

ARTICLE 5 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 6 :

Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, le Directeur des Services Techniques et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Givry, le vendredi 20 octobre 2017

Le Maire,

Juliette Méténier-Dupont

DIFFUSION :

Centre d'Incendie et de Secours : elamy@SDIS.fr et 03 85 44 43 52

Gendarmerie : 03 85 94 91 46

Journal de S&L : Emmanuel.mere@orange.fr

MAIRIE :

Affichage panneau

DST : danielgauthey@mairiedegivry.fr

ST : ateliersmunicipaux@mairiedegivry71.fr

Police Municipale : pascaljanet@mairiedegivry.fr

Communication : communication@mairiedegivry.fr

PETITIONNAIRE : SAUR : agencesudbourgognepaysbressa.service-travaux@saur.com